



Île de loisirs de Cergy-Pontoise  
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion  
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex  
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95  
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr  
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 20 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 20 novembre à 15h00, le comité syndical, légalement convoqué le 12 novembre 2020, s'est réuni par visioconférence sous la présidence de Monsieur Gérard SEIMBILLE

**Présents** : Gérard SEIMBILLE, Marie-Evelyne CHRISTIN, Sylvie COUCHOT, Thibaud HUMBERT, Gilles LE CAM, Jean-Marie ROLLET, Malika YEBDRI

**Absente excusée ayant donné pouvoir** : Stéphanie VON EUW (pouvoir à Gérard SEIMBILLE)

**Absent excusé** : Alexandre PUEYO

**Absents** : Benjamin CHKROUN, Hervé FLORCZAK, Ali SOUMARE,

### DELIBERTATION 2020-018

**Objet** : Débat d'orientations budgétaires 2021 - budget principal et budget annexe

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1<sup>er</sup> octobre 1974,

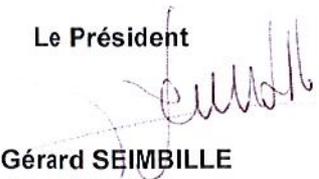
**Le comité syndical,**

Sur la proposition de son Président Monsieur Gérard SEIMBILLE, et le rapport présenté par Monsieur Gilles LE CAM

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**PREND ACTE** du débat d'orientations budgétaires pour 2021 (budget principal et budget annexe) sur la base du rapport présenté et annexé à la présente délibération.

Le Président

  
Gérard SEIMBILLE



Annexé à la délibération N° 2020-018  
du 20/11/2020

COMITE SYNDICAL

Date : 20 novembre 2020

Objet :

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021  
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Commentaire :

## RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

Séance du 20 novembre 2020

### **Objet : Débat d'orientation budgétaires 2021 budget principal et budget annexe**

Les propositions d'améliorations et de rationalisation de la situation financière et budgétaire de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise ont été réalisées dans le contexte aussi particulier que complexe vécu en 2020.

En effet, la crise sanitaire mondiale qui a touché l'ensemble de la France a eu un impact déterminant sur le fonctionnement de l'île de loisirs et cela dès le mois de mars 2020 et restera encore prégnante une grande partie de l'exercice prochain.

Sans vouloir reproduire ici le bilan de la saison écoulée déjà présenté lors du précédent comité, il reste cependant nécessaire d'en rappeler les grandes lignes tant celles-ci peuvent nourrir une grande partie du présent débat d'orientation budgétaire 2021.

### **Rappel des répercussions fonctionnelles de la crise sanitaire de la COVID-19 sur le fonctionnement de l'IDL :**

- Le bon fonctionnement des équipements de grande capacité comme l'espace social de libre accès (recettes parking) et du centre balnéaire ont permis en raison d'une fréquentation exceptionnelle en juillet et en août de retrouver des niveaux des recettes comparables à celles constatées en 2019.
- Les résultats du centre de séjour se situent au-delà des prévisions du budget primitif 2020 ; ceux-ci s'expliquent en grande partie par la prolongation du dispositif d'accueil des femmes et des enfants en grande précarité jusqu'au 10 juillet 2020 au lieu du 31 mars prévu initialement.
- Les équipements spécifiques comme le stade d'eau vive, le pôle glisse et les stages sportifs encadrés ont enregistré par contre des baisses très sensibles de fréquentation correspondant en moyenne à la moitié de leur potentiel de recettes. Leur faible capacité d'accueil instantané, les nouvelles contraintes sanitaires et la défection par prudence d'une certaine partie des usagers de ces activités expliquent en grande partie cela.
- Le débat d'orientation budgétaire 2020 faisait état d'une baisse de fréquentation générale à température égale aussi qu'une offre toujours plus concurrentielle au sein du champ commercial des loisirs de masse. La crise sanitaire a largement inversé la tendance en provoquant la fermeture d'un nombre important d'espace ludiques et de détente (les établissements aquatiques, culturels et festifs...) et entraînant de fait un

transfert de fréquentation vers l'espace social de libre accès et le centre balnéaire de l'île de loisirs dans un contexte de migration estivale limitée.

- En marge des problématiques citées précédemment, celles qui concernent la qualité sanitaire dégradée des eaux des étangs reste préoccupante.

Pour mémoire celle-ci relève de plusieurs constats :

- La présence de cyanobactéries récurrentes au sein de l'étang des galets
- Le développement sans cesse renouvelé de plantes aquatiques au sein de l'étang de la folie
- La dégradation constatée par l'ARS de la qualité sanitaire de l'eau de la baignade du centre balnéaire qui résulte de l'effet de cisaillement entre l'exigence toujours plus élevée des normes sanitaires réglementaires et de la popularité croissante du site.

### **Les axes stratégiques du DOB 2021**

Le retour d'expérience de cette saison au caractère particulier associé aux prévisions plutôt pessimistes quant à la résolution de la pandémie sur le moyen terme permettent de proposer des axes stratégiques concernant le futur budget primitif 2021 du SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise.

Sauf confinement imprévu, donc imprévisible, l'exercice 2021 ressemblera sensiblement à la période vécue du 20 juin au 03 octobre 2020, période d'ouverture, sous protocole, des activités.

Sur la base de ce principe et afin d'adapter et de rationaliser son fonctionnement au regard de ses contextes particuliers, certains engagements ci-dessous peuvent être pris en compte par la gouvernance du syndicat au travers d'une convention d'objectifs et de moyens établie entre les 3 partenaires de l'île de loisirs :

- *Ajuster au mieux les moyens de fonctionnement mis en œuvre par l'île de loisirs au regard des nouveaux contextes sanitaires*
- *Renouveler les efforts qui concernent la maintenance, l'entretien et la réhabilitation d'un patrimoine bâti et non bâti impacté par la fréquentation intense du site et par son caractère de plus en plus vieillissant.*
- *Poursuivre la démarche de qualité attendue par les usagers au sein d'une réflexion s'appuyant sur la notion de « parcours usagers – parcours clients » notamment lors des périodes de forte fréquentation tout en favorisant la biodiversité et les circulations douces.*
- *Améliorer la qualité sanitaire aquatique générale de l'île de loisirs*
- *Améliorer et augmenter les installations sanitaires offertes au public de l'île de loisirs*

*- Revoir et actualiser la gouvernance du SMEAG en lien avec les recommandations de la chambre régionale des comptes dans son rapport du 08 octobre 2019*

Sur la base de ces engagements stratégiques, le projet de gestion proposé au débat relève de quatre grandes thématiques fonctionnelles :

- *La recherche d'une meilleure gestion des moyens et des perspectives de recettes*
- *La poursuite de l'organisation spécifique de la protection des personnes et des biens*
- *La remise à niveau nécessaire de l'entretien général de l'île de loisirs pour assurer sereinement la continuité de celle-ci.*
- *La démarche d'une programmation pertinente de travaux et d'équipements notamment au regard des problématiques citées précédemment.*

### **I/ La gestion des moyens et des ressources :**

Celle-ci doit s'appuyer sur le retour d'expérience de la période de fonctionnement du 20 juin au 03 octobre 2020

- En maintenant les moyens affectés au fonctionnement de l'espace de libre accès ainsi qu'au centre balnéaire malgré une jauge limitée qui sera sans doute renouvelée.
- En affectant les moyens en grande partie prévisibles au centre de séjour en lien avec le dispositif d'accueil des femmes avec enfants en grande précarité jusqu'au 31 mars 2021.
- En réduisant très sensiblement l'offre d'activité calquée sur le potentiel d'encadrement du personnel permanent et eu égard à la faible demande constatée en 2020. Ces dispositions concerneraient le pôle glisse, le stade d'eau vive, les supports de location nautique et terrestre, les séminaires et les stages et avec comme conséquence un recours très limité aux personnels saisonnier.

### **II/ La sécurité des personnes et des biens**

Il est proposé de reconduire les moyens de secours et de sécurité mis en œuvre en 2020 dans le cadre du Label SECURISITE en partenariat avec les forces de secours et de sécurité et qui ont prouvé leur efficacité notamment lors des séquences caniculaires vécues durant l'été.

### **III/ L'entretien et la maintenance d'un site considéré désormais comme fragile**

Le patrimoine de l'île de loisirs se révèle vieillissant, en particulier ses réseaux, certaines de ses voies de services ainsi que les sanitaires grands publics notamment. En outre la démarche globale de préservation des espaces naturels et aquatiques de l'île de loisirs nécessite un certain nombre d'objectifs à atteindre :

- Poursuivre l'étude sanitaire préalable concernant la dégradation de la qualité des eaux des étangs (cyanobactéries, plantes invasives)

- Procéder à la finalisation de la réhabilitation du parking P1 pour une meilleure fluidité aux activités de l'île de loisirs et une optimisation de ses capacités de stockage
- Augmenter la capacité d'accueil des sanitaires grand public
- Favoriser les circulations douces alternatives face au risque de sur fréquentation des parkings

#### **IV/ Les perspectives d'une programmation adaptée pour 2021**

Les perspectives d'investissement reposent à la fois sur la nécessité de sécuriser la continuité de fonctionnement de l'île de loisirs et sur l'amélioration des conditions d'accueil du grand public francilien.

Les opérations qui potentiellement pourraient être éligibles à cette démarche en 2021 seraient les suivantes :

- Réhabilitation d'une aire de jeux

L'aire de jeux des enfants situés à proximité du Parking P1 a été créée en 1993. Au fil du temps, la dégradation et la vétusté des installations ont entraîné aujourd'hui sa quasi-disparition. Il est proposé de mettre en place une aire de jeux hybride mêlant module sur le thème de la glisse et des équipements d'aspersion comme ceux mis en place à titre provisoire cet été.

**Coût estimé : 645 000 euros à répartir sur 3 tranches budgétaires**

- Création d'un ou deux blocs sanitaires supplémentaires

Au regard de l'évolution de la fréquentation et notamment lors des périodes de plus en plus récurrentes de canicules, les capacités sanitaires sont souvent dépassées entraînant une fréquentation excessive de ceux-ci et un inconfort certain pour les usagers.

**Coût estimé : 350 000 euros pour un bloc ou 450 000 euros pour deux blocs.**

- Création de parcours ludiques flottants

Les parcours ludiques flottants sont constitués de modules gonflables permettent une diversité de difficultés ludiques très motivantes pour le public.

Afin de renforcer l'attractivité du centre balnéaire notamment lors des contextes hors canicules, Il est envisagé l'acquisition de ces types de module qui seraient implantés à proximité du barrage du centre balnéaire.

**Coût estimé : 80 000 euros**

- Création d'aires de stockage à vélo

Plus qu'un effet de mode, le vélo a pris une place croissante dans le quotidien des usagers et en particulier de ceux qui désirent fréquenter l'île de loisirs. Or celle-ci ne dispose pas d'infrastructures à proximité des centres d'activité permettant d'accueillir qualitativement et quantitativement la demande potentielle d'usagers en deux roues non motorisées.

Coût estimé : **120 000 euros**

**V-Les perspectives d'une programmation anticipée au-delà de l'année 2021 :**

- Aire de camping-car

Dans la perspective de recherche de nouveaux publics, notamment étrangers, des études de faisabilité technique et de potentiel touristique ont été produites afin de définir le projet d'une aire de camping-car de 49 places situées en bordure de la rue des oiseaux (cf. carte en annexe). Ce projet, s'il trouvait son financement croisé auprès des trois partenaires de l'île de loisirs, renforcerait l'attractivité de l'île de loisirs.

Coût : 500 000 euros

- Réhabilitation de la salle omnisports du centre de séjour Hubert Renaud

Cet équipement a été construit en 1988 selon une conception à minima tant en termes de confort (absence de chauffage et d'isolation, sol non sportif) qu'en terme de fonctionnement (Vestiaire vétuste, sanitaires et salle sportive annexe non prévues)

Sa réhabilitation s'avère donc indispensable selon plusieurs hypothèses qui comprendraient son maintien sur le lieu actuel, ou de l'inscrire dans une perspective plus ambitieuse d'un complexe sportif global situé sur la friche des anciens terrains de tennis extérieur au centre multisports.

Coût estimé à la suite de l'étude :

Hypothèse 1 : 2,3 millions d'euros TTC : version refonte à minima de l'existant

Hypothèse 2 : 5,640 millions : démolition-reconstruction sur site avec prestations annexes telles que attendues par les futurs usagers (ILEPS –CY)

Hypothèse 3 : 7,2 millions : transposition du projet au centre multisports. La réévaluation du projet en pôle universitaire sportif n'a pas été évaluée à ce stade.

- Création d'une voie verte

Depuis sa création, l'île de loisirs possède une voie de service qui permet de relier le centre multisport au parking P5 du télésiège en longeant les berges de l'Oise.

Cette voie de conception sommaire et largement dégradée n'est plus adaptée à la circulation des usagers, même pédestres. En minéralisant cette voie de service, celle-ci permettrait une utilisation à toutes les catégories de promeneurs :

-Utilisateurs à vélo, dont les plus jeunes

-Pratiquant en roller

- Personnes à mobilité réduite

Elle permettrait enfin une vraie continuité entre la fonction d'accès à l'île de loisirs par la passerelle dans sa partie nord tout en participant à décharger la pression sur l'entrée principale au site.

Coût estimé : 1,2 millions d'euros

		PPI 2017-2020				PPI 2021-2023		
Libellé		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
S E C U R I T E	Dépaysement pédalo	49 000,00 €						
	Etude vidéo surveillance phase 2	30 000,00 €						
	Confortement bâtiment technique	67 600,00 €						
	Sécurisation du virage	46 000,00 €						
	Vidéo-surveillance 2eme tranche	635 000,00 €						
	Faucardeuse	140 000,00 €						
	Drone		22 000,00 €					
	détection réglementaire des réseaux		78 600,00 €					
	remise à niveau générale de la sécurisation des accès		214 800,00 €					
	2 pompes hydrauliques supplémentaires au centre balnéaire				46 800,00 €			
	plan de rénovation générale signalétique routière				25 000,00 €			
	travaux de sécurisation des équipements de loisirs pour la sécurité des usagers et des installations					66 700,00 €		
	sécurisation électrique basse tension					42 900,00 €		
	travaux de sureté du patrimoine bâti					79 200,00 €		
	travaux de sécurisation du personnel					33 700,00 €		
	bouees de repos					13 000,00 €		
	etude technique et mise en place d'un plan de lutte contre les cyanobactéries					109 200,00 €		
	Vidéo surveillance phase 3				422 100,00 €			
	acquisition du bateaux de sécurité				25 000,00 €			
	Drone				4 356,00 €			
création de vigie et portique FMI				108 840,00 €				
R E H A B I L I T A T I O N	2 eme tranche réhabilitation hébergement bâtiment standard							
	Réhabilitation tski 1	110 000,00 €						
	Valorisation restaurant 1:Etude acoustification flux	15 000,00 €						
	Valorisation restaurant 2 :Chambre froide complémentaire	30 000,00 €						
	Réhabilitation sanitaire CB		80 000,00 €					
	Valorisation PV TSKI		60 000,00 €					
	Renouvellement serveur	88 000,00 €						
	Etude actualisée réhabilitation centre multisports	15 000,00 €						
	Réhabilitation du pas de tir à l'arc		65 000,00 €					
	Aire de jeux aquatique au CB (tranche1)		180 000,00 €					
	Aire de jeux aquatique au CB (tranche2)		435 000,00 €					
	étude réhabilitation du gymnase		25 000,00 €					
	rehabilitation gymnase							
	Réhabilitation P1 phase 1				430 000,00 €			
	rehabilitation P1 phase 2					301 600,00 €		
	rehabilitation locaux services techniques		34 000,00 €					
	rehabilitation P1 phase 3						430 000,00 €	
	Réhabilitation aire de jeux						215 000,00 €	215 000,00 €
	renovation reseau liaison PSS- CB				75 480,00 €			
	Rationalisation fonctionnement restaurant				40 000,00 €			
	rehabilitation assainissement logement accueil saisonnier				15 000,00 €			
	Patrimoine forestier phase 2 /Phase 3				190 200,00 €			
	Acquisition tracteur	70 000,00 €						
	Nouveaux sanitaires						350 000,00 €	
	blocs sanitaires supplémentaires						100 000,00 €	
	Padel tennis+mini foot	90 000,00 €						
	TSKI deux piscines							160 000,00 €
	Aire de camping car						600 000,00 €	
	cellules froides pour point de vente CB 1 et 2					28 000,00 €		
	Aire aquatique gonflable au CB						80 000,00 €	
voie verte							600 000,00 €	
aire de jeux aquatique dynamique					148 500,00 €			
nouvelle aire de jeux foraine					65 000,00 €			
Vélo-gare						120 000,00 €		
Modules Télési				75 000,00 €				

TOTAL EXPRIME	1 275 500,00 €	1 194 400,00 €	1 417 776,00 €	917 800,00 €	1 295 000,00 €	1 315 000,00 €	975 000,00 €
TOTAL ACCEPTE PAR LA REGION	1 115 500,00 €	1 160 400,00 €	1 289 376,00 €	784 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Financé / réalisé ou en cours de réalisation
	fonds SMEAG
	en attente validation par la CP de la RIF
	à solliciter auprès de la région
	financements croisés à solliciter
rehabilitation gymnase ou nouvel équipement sportif intégrant les besoins du Campus international à	à chiffrer

## ANNEXE AU RAPPORT SUR LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2021

### INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

#### I : LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, l'île de loisirs de Cergy-Pontoise comptera 58 agents permanents répartis comme suit :

Services	Titulaires			Contractuels			Emplois d'avenir			CAE			TOTAL		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Administration - Finances - Personnel	8	9	8	1									9	9	8
Services techniques	13	12	12	2	2	2				1			16	14	14
Animation - Sports - Secours - Prévention	16	14	14	3	4	4	3			1	1		23	19	18
Accueil - Réservations - Promotion - Restauration - Hébergement	15	15	16	2	3	1	1			1	1	1	19	19	18
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>58</b>

À noter qu'en 2021, 3 départs en retraite d'agents titulaires sont envisagés.

2 départs non prévus ont eu lieu en 2020 :

- Le responsable adjoint du pôle glisse est parti en province à la fin de son contrat
- Le responsable du secteur développement commercial – communication -hébergement – restauration est parti en disponibilité pour convenances personnelles

#### II : LES DEPENSES DE PERSONNEL

• Répartition des salaires (charges comprises) estimée à fin 2020 :

Masse salariale	Estimation 2019	Estimation novembre 2020
Titulaires	2 160 000 €	2 195 000 €
Contractuels	371 000 €	345 000 €
Emplois aidés (EAV+CAE)	75 500 €	24 000 €
Saisonniers	1 030 000 €	720 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 636 500 €</b>	<b>3 284 000 €</b>

- NBI estimée à fin 2020 : 26 000 € (titulaires uniquement)
- Régime indemnitaire estimé fin 2020 : 349 000 € (agents permanents uniquement)
- Heures supplémentaires : aucune heure supplémentaire n'est payée par le SMEAG (annualisation du temps de travail)
- Avantages en nature : 5 agents bénéficient d'un logement de fonction. Le DGS bénéficie d'un véhicule de fonction.

#### III : DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La durée effective de travail est de 1 565 heures par an.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le temps de travail est annualisé pour l'ensemble du personnel.

#### IV : EVOLUTION PREVISIONNELLE POUR 2021

La structure par âges des agents permanents de l'île de loisirs est vieillissante en raison du faible renouvellement du personnel. Le G.V.T. (comprenant le PPCR, les avancements d'échelon et de grade) est estimé à 32 000€ pour 2021.

Trois départs en retraite sont prévus en 2021.

#### **INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE ET A LA GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)**

Néant : Le SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise n'a aucun emprunt en cours

---

03 DEC. 2020

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

	PPI 2017-2020				PPI 2021-2023			
	Libelle	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>S E C U R I T E</b>	Dépassement pédalo	49 000,00 €						
	Etude vidéo surveillance phase 2	30 000,00 €						
	Confortement bâtiment technique	57 500,00 €						
	Sécurisation du virage	46 000,00 €						
	Vidéo-surveillance 2eme tranche	535 000,00 €						
	Faucardeuse	140 000,00 €						
	Drone		22 000,00 €					
	détection réglementaire des réseaux		78 600,00 €					
	remise à niveau générale de la sécurisation des accès.		214 800,00 €					
	2 pompes hydrauliques supplémentaires au centre balnéaire			46 800,00 €				
	plan de rénovation générale signalétique routière			28 000,00 €				
	travaux de sécurisation des équipements de loisirs pour la sécurité des usagers et des installations				56 700,00 €			
	sécurisation électrique basse tension				42 900,00 €			
	travaux de sureté du patrimoine bâti				79 200,00 €			
	travaux de sécurisation du personnel				33 700,00 €			
	bouees de repos				13 000,00 €			
	étude technique et mise en place d'un plan de lutte contre les cyanobactéries				109 200,00 €			
	Video surveillance phase 3			422 100,00 €				
	acquisition du bateaux de sécurité			25 000,00 €				
	Drone			4 356,00 €				
création de vigie et portique FMI			108 840,00 €					
<b>R E H A B I L I T A T I O N</b>	2 eme tranche réhabilitation hébergement bâtiment standard.							
	Réhabilitation tski 1	110 000,00 €						
	Valorisation restaurant 1:Etude accélération flux	15 000,00 €						
	Valorisation restaurant 2 :Chambre froide complémentaire	30 000,00 €						
	Réhabilitation sanitaire CB		80 000,00 €					
	Valorisation PV TSKI		60 000,00 €					
	Renouvellement serveur	88 000,00 €						
	Etude actualisée réhabilitation centre multisports	15 000,00 €						
	Réhabilitation du pas de tir à l'arc		65 000,00 €					
	Aire de jeux aquatique au CB (tranche1)		150 000,00 €					
	Aire de jeux aquatique au CB (tranche2)		435 000,00 €					
	étude réhabilitation du gymnase		25 000,00 €					
	rehabilitation gymnase							
	Réhabilitation P1 phase 1			430 000,00 €				
	rehabilitation P1 phase 2				301 600,00 €			
	rehabilitation locaux services techniques		38 000,00 €					
	rehabilitation P1 phase 3					430 000,00 €		
	Réhabilitation aire de jeux					215 000,00 €	215 000,00 €	215 000,00 €
	renovation reseau liaison PSS- CB			75 480,00 €				
	Rationalisation fonctionnement restaurant				40 000,00 €			
	rehabilitation assainissement logement accueil saisonnier			15 000,00 €				
	Patrimoine forestier phase 2 /Phase 3			190 200,00 €				
	Acquisition tracteur	70 000,00 €						
	Nouveaux sanitaires					350 000,00 €		
	blocs sanitaires supplémentaires					100 000,00 €		
	Padel tennis+mini foot	90 000,00 €						
	TSKI deux poules							160 000,00 €
	Aire de camping car						500 000,00 €	
	cellules froides pour point de vente CB 1 et 2				28 000,00 €			
	Aire aquatique gonflable au CB					80 000,00 €		
voie verte						600 000,00 €	600 000,00 €	
aire de jeux aquatique dynamique				148 500,00 €				
nouvelle aire de jeux foraine				65 000,00 €				
Vélo-gare					120 000,00 €			
Modules Téléski			75 000,00 €					

TOTAL EXPRI ME	1 275 500,00 €	1 194 400,00 €	1 417 776,00 €	917 800,00 €	1 295 000,00 €	1 315 000,00 €	975 000,00 €
TOTAL ACCEPTE PAR LA REGION	1 115 500,00 €	1 160 400,00 €	1 289 376,00 €	784 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

	Financé / réalisé ou en cours de réalisation
	fonds SMEAG
	en attente validation par la CP de la RIF
	à solliciter auprès de la région
	financements croisés à solliciter
rehabilitation gymnase ou nouvel équipement sportif intégrant les besoins du Campus International à programmer en	à chiffrer

